

УДК 811.133.1

© E. Samsonov

NÉOLOGISMES ET EMPRUNTS DANS LA LANGUE FRANÇAISE: VERS DES ANGLICISMES MODERNES

The present article deals with lexical borrowings in the French language from the English language. The peculiarities of the process of penetration and adaptation of borrowings, forming equivalents for neologisms in French (based on the borrowing from the crime field). It was determined that the borrowings are adopted by the language on the basis of various criteria, prevalently influenced by American cultures and studies.

Исследуются лексические заимствования во французском языке из английского языка. Установлены особенности процессов проникновения и адаптации заимствований, формирования эквивалентов для неологизмов во французском языке (на материале заимствований из области криминала). Установлено, что в результате заимствования слов из английского языка во французский происходит их адаптация, калькирование. Главной причиной заимствований является воздействие американской культуры на французскую.

Introduction

À notre époque où il apparaît tous les jours de nouveaux concepts, de nouveaux matériaux, de nouveaux produits, ... tout le monde est frappé par l'afflux spectaculaire de nouveaux mots (soit les emprunts soit les néologismes). Avant d'apparaître dans les dictionnaires, les emprunts peuvent courir les rues depuis assez longtemps. Mais c'est surtout grâce aux médias (la presse, la radio, la télévision, l'internet) que nous en prenons les premières notions.

À travers l'histoire, les linguistes examinent comment les langues s'influencent et s'intègrent l'une dans l'autre. Depuis des siècles les langues partagent et inter – échangent des mots grâce au contact et les entretiens communs. Pendant les guerres, les invasions ou la colonisation, les nouvelles cultures entrent dans tel ou tel pays et ce fait est également reflété dans le lexique de la langue. Comment dit Edward Sapir dans son livre *Language: An Introduction to the Study of Speech*: «chaque vague culturelle apporte à la langue un nouveau dépôt de mots empruntés» (en original “each cultural wave brings to language a new deposit of loan-words”) [10, p. 205]. La langue donne ainsi ce qu'elle reçoit car c'est un système ouvert et vivant. Ce travail s'intéresse à étudier de nouveaux mots créés – néologismes, aussi que les mots empruntés aux autres langues – les emprunts, spécialement à l'anglais – les anglicismes.

Le français, comme les autres langues, a constitué son vocabulaire en héritant largement de mots du latin mais également en empruntant à d'autres langues

de sa famille comme l'occitan, l'italien, l'espagnol... et aussi à l'allemand, au russe, au japonais... Mais sait-on que ces langues (excepté le Latin!) ont elles aussi emprunté au français à différentes périodes de l'histoire? Un mot comme rendez-vous, par exemple, que le rendez-vous soit d'affaires ou amoureux, est passé non seulement dans toutes les langues européennes, tel quel (sauf en espagnol: rendibu), mais également en arabe, en japonais et en persan.

Charme, routine, cocarde, cabaret, restaurant ont connu pareille fortune à l'étranger. Et le chinois a emprunté *weiau* français ouais «allo?» (lorsque l'on décroche le téléphone) ou encore *ka-lem-bourg* «vaudeville» à calembour. Parmi les gallicismes – ces mots français ou d'origine française que l'on trouve dans d'autres langues, certains sont faciles à reconnaître, comme ceux qui viennent d'être cités; d'autres sont plus dissimulés parce qu'anciens dans la langue emprunteuse, comme le français potage qui se cache derrière l'anglais porridge ou le vieux français *tailloir* derrière l'allemand *teller* «assiette».

1 Status de la langue anglaise et la langue française dans le monde

L'anglais et le français figurent parmi les langues contemporaines les plus utilisées au niveau mondial. Or, sur le plan historique, ces deux langues n'ont pas toujours eu la même importance linguistique. L'anglais est une langue qui n'a pas de frontières. Il n'y a guère de langue dans le monde qui se soit, même au minimum, influencée par l'anglais. Cette dimension internationale de l'anglais fait l'objet d'une polémique du fait de la mondialisation et de la conversion des États-Unis en première puissance économique mondiale. Ainsi, l'importance de l'anglais a augmenté dans la mesure où on distingue généralement l'anglais des autres langues (je ne suis pas sûre d'avoir compris). L'anglais a inondé tous les domaines des médias, et on constate également l'influence non négligeable du cinéma américain quant à adoption des anglicismes dans les autres langues. Les réactions d'hostilité des personnes d'autres langues maternelles sont compréhensibles.

Française après la seconde guerre mondiale. Ces mesures ont finalement abouti par la Loi 101 en 1976 [1]. En France, le grand pas vers la défense de la langue française réside dans les activités de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France qui «*élabore la politique linguistique du Gouvernement en liaison avec les autres départements ministériels*» [1; 9].

Quand nous parlons de l'influence de l'anglais sur la langue française en termes géographiques, il faut bien distinguer le français métropolitain et le français des anciennes colonies et le cas particulier que nous pouvons observer au Québec où l'influence mutuelle de ces deux langues est la plus intense. À notre avis, la force de l'anglais comme langue internationale omniprésente consiste en trois piliers:

- Les médias et technologie;
- Grande influence politique et économique;
- La culture anglo-américaine.

Notamment grâce à la télévision et le cinéma américain, l'anglais est diffusé et s'installe en France. De plus, comme la puissance économique, les États-Unis investissent d'immenses ressources dans la technologie et en effet, les emprunts de jargon technologique proviennent très souvent de l'anglais. L'autre source très importante de diffusion de l'anglais est l'Internet qui facilite très significativement le contact interlinguistique entre les deux langues et il retient l'importance de la presse écrite.

Le terme lexicographique néologisme était au début de son existence considéré pour «*le mot sans sens forgé par un psychotic*» (Webster's 3rd New International Dictionary 1966). Le linguiste français Alain Rey était un des premiers linguistes qui a donné un traité profond sur la néologie dans son travail Essai de définition du concept de néologisme [3] où il met en valeur surtout les aspects sociaux et pragmatiques de la néologie. L'autre linguiste français Louis Gilbert expose dans son livre Créativité lexicale que la création de néologisme ne peut pas être dissociée des créateurs individuels qui sont intégrés dans une communauté et l'utilise ce néologisme pour s'exprimer dans une situation particulière.

L'emprunt est souvent un «emprunt de nécessité» quand la langue emprunteuse ne connaît pas la réalité à laquelle le mot renvoie. Le mode d'habitation des Inuits, l'igloo, n'étant pas un habitat traditionnel français, il était normal d'emprunter ce mot à la langue inuit. Mais l'emprunt peut être également un «emprunt de luxe» quand la langue donneuse jouit d'un prestige économique, politique, culturel, ce qui est le cas pour le français. Les principales périodes de l'histoire de la France propices à ces emprunts sont celles pendant lesquelles la France et le français jouissaient d'un grand prestige.

Les emprunts. La définition du terme. Les emprunts sont un des moyens d'enrichissement de lexique. Ils apparaissent naturellement dans toutes les langues vivantes. Dire qu'une langue peut vivre en autarcie est inconsideré. Nous pouvons diviser le vocabulaire du français en d'origine latine vulgaire, gauloise et germanique et en emprunts à plusieurs langues (latin, grec, anglais, espagnol etc.) [2].

Le TLFi définit l'emprunt comme: «*Fait pour une langue d'incorporer une unité linguistique, en particulier un mot, d'une autre langue; l'unité de langue incorporée*» [5].

Le lexique du française, mais aussi du tchèque et du slovaque est assez influencé par les diverses langues, notamment par l'anglais. Quant au français, c'était après sa séparation du Latin (en 813) quand les emprunts commencent à entrer en français. Nous observons l'augmentation des emprunts à l'anglais dans le lexique français à partir du XVIIe siècle, la majorité d'emprunts à l'anglais entrent après le XVIIIe siècle.

2 Les Circonstances Historiques

2.1 Le Moyen Âge

La poésie des troubadours du sud de la France, en Occitan, et des trouvères du Nord, en Français, diffusent l'amour courtois, la fin'amor, qui exalte avec finesse et subtilité les sentiments. Ce rayonnement culturel touchera d'un côté l'Italie, de l'autre l'Allemagne. C'est en effet à cette époque que l'italien emprunte *mangiare* au français *manger*, mot et attitude plus délicats aux yeux du poète Dante que *manicare* «mâcher», jugé trop expressif, et pourtant... de même origine que *manger* (le latin *manducare*). L'italien et l'allemand connaissent le français aventure depuis le XII^e siècle: *avventura*, en italien; *Abenteuer*, en allemand. D'autres emprunts auront lieu au XIII^e siècle, période de l'apogée française dans tout le Moyen Âge occidental.

2.2 La conquête de l'Angleterre par les Normands

En 1066, Guillaume le Conquérant, duc de Normandie, soumet l'Angleterre et en devient roi. Il entraîne à sa suite ses chevaliers originaires des régions de l'ouest de la France. Au XII^e siècle, l'influence de l'Île-de-France, siège de la Royauté, est grandissante; Aliénor d'Aquitaine apporte également ses possessions du Sud-Ouest où l'on parle gascon; au XIII^e siècle, une partie de la Picardie devient anglaise. Normand, Angevin, Picard, ces dialectes d'oïl, à côté du gascon, sont à la base de l'anglo-normand, variété de français parlé en Angleterre. Il sera d'usage courant à la cour d'Angleterre jusqu'au début du XV^e siècle et dans les couches dirigeantes de la société. Le prestige du français, surtout écrit, durera jusqu'au XVIII^e siècle dans le domaine juridique; l'anglais y sera toutefois imposé définitivement au début du XVI^e siècle. Ces nombreux et divers apports expliquent pourquoi 60% du vocabulaire anglais était d'origine française jusqu'au XVIII^e siècle et il en reste toujours aujourd'hui, environ 33%. L'anglais est donc la langue qui a le plus emprunté au français.

2.3 Le règne de François I^{er} (1515-1547)

Son règne est marqué par sa victoire dans le Milanais qui met provisoirement fin aux campagnes d'Italie menées par la France dès le XIV^e siècle. Dans le conflit religieux qui oppose catholiques et protestants, le roi prend parti pour les catholiques, ce qui provoque la fuite et l'exil des huguenots, principalement dans les pays germaniques favorables au protestantisme. Les rapports conflictuels entre l'Italie et la France n'empêcheront pas les deux langues de s'influencer réciproquement. C'est à cette époque que *batterie* (d'artillerie) passe en italien, tout comme *avant-garde* (de l'armée). L'arrivée des huguenots en Allemagne apporte elle aussi sa moisson de gallicismes. Les vellétés d'accession au trône d'empereur germanique de François I^{er} et le rapprochement qu'il tente avec les princes allemands favorisent l'entrée dans le vocabulaire allemand de mots comme *Kamerad* «camarade», *Dragoner* «dragon (soldat)», *grenadier*, *courage*...

2.4 Le siècle de Louis XIV (1643–1715)

La France du «Roi-Soleil» tient un rôle prépondérant en Europe, tant politique que culturel. Le règne de Louis XIV est marqué par l'essor de la vie artistique et littéraire, par l'épanouissement du classicisme français, que symbolise le château de Versailles. Le très grand prestige de la France à l'étranger se mesure aux nombreuses copies du château que les souverains européens font construire (le Peterhof à Saint-Petersbourg, Schönbrunn en Autriche, le palais de Wilanów en Pologne, le château de Sanssouci – un mot français – en Allemagne...). En polonais, on dit d'ailleurs par plaisanterie de quelqu'un ou de quelque chose d'extrêmement chic: «c'est, il est wersal»... Versailles; le mot arcadeste emprunté par l'allemand. À la même époque, Colbert réorganise l'armée, la dotant de moyens en rapport avec les ambitions politiques du souverain. De nombreux mots de ce domaine seront empruntés par l'allemand (Korporal «caporal»; Biwak «bivouac»), mais aussi par l'italien qui emprunte bivouacet gendarme. Les danses sont à l'honneur à Versailles – en témoigne. Le Bourgeois gentil-homme de Molière avec son maître de ballet. On trouve aujourd'hui en anglais le vocabulaire de la danse intact, comme dans cette phrase (réellement anglaise!) tirée du journal New Yorker de 1975: His passéleg in a multiple pirouettesweeps through rond de jambe en l'air into the opening battement of a series of grands jetés en tournant.

2.5 Les Lumières et la Révolution (XVIII e siècle)

Le siècle de Voltaire, Diderot, Rousseau est celui de la raison, de la liberté d'opinion et de conscience. Les idées des Encyclopédistes, mettant en cause la légitimité du pouvoir royal, appellent la Révolution de 1789. Elles influencent certains souverains de l'époque comme Catherine II de Russie ou Frédéric le Grand de Prusse, à la cour duquel séjourne Voltaire; le mariage de Louis XV avec Marie Leszczyńska, fille du roi de Pologne, lie les deux pays (on compte 3 500 mots polonais d'origine française). Toutes les cours d'Europe parlent le français, qui est alors à l'apogée de son prestige. Les emprunts sont donc nombreux: civisme passe en italien, amateurs en allemand et en anglais, amour-propre en anglais encore... Le système métrique, imposé par la Révolution à une France dont chaque province possède ses propres mesures, est repris par la plupart des pays européens (italien etto «100 grammes» est le français hecto; l'allemand Meter est le français mètre...).

2.6 De la fin du XVIII e au XXI e siècle

Le temps de l'Empire et de Napoléon I er – en bulgare, un napoleonkiest un caleçon long - est l'ère de l'industrialisation et de l'essor économique de la France. C'est aussi le temps de la présence française en Asie (Cochinchine, Annam, Tonkin, c'est-à-dire l'actuel Viêtnam), au Moyen-Orient (Syrie, Liban et dans une moindre part Égypte et Soudan), en Afrique du Nord et en Afrique

subsaharienne. Les domaines d'emprunts se précisent, se fixent et s'imposent. L'art de vivre (les Allemands emploient le proverbe « [bien] vivre comme Dieu en France»), le luxe, le raffinement, la mode et la haute couture, la liberté (et le libertinage) dépassent les frontières de l'Europe et du continent. Pourquoi dire en anglais lover «amoureux, amoureuse» alors que l'on peut dire amie ou fiancée?

3 L'adaptation des emprunts

Nous considérons les emprunts comme une sub – catégorie de néologisme. Pareillement, les lexicographes doivent reconnaître les nouveaux emprunts pour décider s'ils seront acceptés et inclus dans les dictionnaires. Or, très souvent les lexicographes ignorent le fait qu'un emprunt est à la mode, et même le mot est bien utilisé par les hommes de la rue, même on peut l'écouter dans la radio, le lire dans la presse, on ne peut pas les trouver dans les dictionnaires généraux. Comme il dit Henri Meschonnic, le théoricien du langage français et le défenseur de purisme dans son livre *De la langue française*: «*Les dictionnaires généraux sont surtout attentifs à la langue cultivée, la langue court plus vite qu'eux*». Or, nous pouvons non plus oublier que l'adoption ou rejet de chaque emprunt commence par un certain nombre d'individuels qui réagissent différemment, influencés par les facteurs différents (extérieurs ou intérieurs) [8]. Ainsi, nous pouvons également observer l'adaptation différente d'un même mot d'une langue à langue. Le procédé de la diffusion des emprunts est très individuel. Le cas le plus extrême est le hapax, c'est à dire, un mot dont nous pouvons relever qu'un exemple [4]. Nous pouvons pas prévoir la sortie d'un néologisme qui très souvent sous la dépendance d'un événement social important qui finalement donne l'occasion de créer une nouvelles unité lexicale. Par exemple, en France, nous observons la fréquence plus haute d'entrée de néologisme dans la langue française pendant une période des élections présidentielles. L'origine des emprunts est également très difficile à examiner. En français, nous trouvons de nombreux mots qui proviennent du français, mais au fur et à mesure le mot perd son sens en français, par contre, il est bien accepté par l'autre langue, possiblement modifié orthographiquement ou phonétiquement, et très souvent le sens original du mot et modifié également, pour qu'il enfin revienne dans la langue français sous la forme modifiée. L'emprunt est pris d'une langue étrangère pourtant il ne change que modérément quant au forme et le sens en s'adaptant. L. Derooy distingue plusieurs degrés d'intégration d'un emprunt. Par exemple: *Car-jacking*.

Sens du mot. Il s'agit d'un néologisme de type mot-valise, fusionné de deux mots anglais: car = la voiture et jacking, la troncation du verbe to hijack = détourner (l'avion). Contrairement au néologisme home jacking, qui est un faux – anglicisme, le carjacking est bien l'anglicisme créée par deux journalistes américains, utilisé pour la première fois en 1991 [11]. L'expression est définie comme «un

vol de véhicule avec usage de violence et/ou de menace(s) vis-à-vis du conducteur ou de son (les) passager(s)» [7]. L'autre variante orthographique du mot est carjacking. Sa catégorie grammaticale est le substantif; en anglais il en existent aussi les dérivations: *to carjack* (le verbe) et *carjacker* (le substantif, le voleur d'automobiles).

Contextes. Les équivalents dans la langue française. Le web français nous propose quelques alternatives quant à l'anglicisme. Par exemple, sur une page canadienne nous retrouvons deux versions du même article: en anglais et en français. Voici la comparaison de la phrase où car-jacking est utilisé: «*Incidents of road banditry and car-jacking also pose a risk for travellers*» [6]. «*Les incidents de banditisme routier et de détournements de voitures représentent également des risques pour les voyageurs*». Le détournement de voiture est alors un des exemples proposés. Ensuite, quelques sites Internet préfèrent l'expression la piraterie routière: «*Le car-jacking est le terme anglais utilisé pour désigner la piraterie routière*». Le sens de cette expression est dérivée de mot piraterie qui désigne une forme de banditisme pratiquée sur mer qui est étymologiquement daté dans l'Antiquité. Comme le principe de vol à main armée reste le même, c'est seulement le véhicule robé qui est alterné, cet équivalent est également convenable.

L'autre équivalent français possible serait le braquage de voiture. Le braquage est une expression de registre en peu plus familier qui désigne une attaque à main armée. Étant donné que le car-jacking signifie le vols de véhicules à main armée ou avec violence, en disant le braquage de voiture en principe tout est exprimé. Comme le car-jacking est un phénomène en pleine croissance depuis son apparition à la fin du vingtième siècle, par conséquent, la fréquence d'emprunt a augmenté également.

Son première apparition dans la langue française est datée en 1993, ça veut dire deux ans après la création du néologisme. Dans le premier diagramme nous voyons la fréquence de l'emprunt à partir l'année de sa première attestation en français jusqu'à l'année 2001: Dès la première attestation le nombre d'apparitions varie parmi les 1-8 jusqu'à l'année 2000 quand nous observons première montée considérable.

Nous pouvons observer sa croissance à partir l'année 2002 quand nous avons trouvé la première référence dans des archives périodiques, plus concrètement dans le journal Le Figaro dans l'article intitulé: «*830 vols de voiture à main armée* l'an dernier en France », daté le 28 septembre 2002. À partir de l'année 2004 nous observons la croissance plus marquante qui culmine en 2011 quand la fréquence d'apparition a augmenté plus que deux fois.

Notre recherche avait pour objectif d'analyser l'emprunt choisis dans le français. Principalement, nous nous avons concentré sur les aspects suivants:

premièrement, nous avons examiné si le sens de l'emprunt a changé dans la langue. Après, nous avons essayé à trouver des équivalents autochtones aux emprunts dans le français et nous avons examiné sa fréquence d'apparition aussi que la diffusion des emprunts dans le français.

Conclusion

Dans cet article, nous avons discuté de la question des emprunts dans le français. Nous avons étudié rapidement l'histoire des emprunts et l'attitude socio-linguistique envers le procédé d'intégration des emprunts. L'utilisation des anglicismes dans la langue française est appréhendée de manière négative et perçue comme une menace. Ensuite, nous avons analysé les moyens lexicaux utilisés pour la création de nouveaux mots. Afin d'effectuer l'analyse des emprunts et d'aborder le sujet de manière plus complexe, nous nous sommes référés à certaines ressources trouvées sur Internet. Nous n'avons pas omis de nous intéresser à des discussions entre des locuteurs natifs afin de connaître leur opinion sur les équivalents aux anglicismes et leurs éventuelles suggestions. Huit emprunts sur dix sont des anglicismes. Nous voyons alors que la présence et l'intégration de la langue anglaise aux autres langues est en forte croissance.

Notre intention était de contribuer au progrès du projet dans le domaine de la culture (spécialement les domaines de la musique et du cinéma) de la technologie, du crime ainsi que du domaine universitaire, et ainsi donner un regard systématique sur un ensemble des emprunts à l'anglais.

Nous avons remarqué que parfois le genre grammatical des emprunts peut varier dans les langues emprenteuses. En ce qui concerne la fréquence d'apparition des emprunts en français, langue comptant le nombre de locuteurs le plus élevé, le nombre de résultats donnés par le moteur de recherche est nettement plus grand (surtout dans le domaine de l'informatique et de la musique).

Lors de notre travail, nous nous sommes heurtés à quelques difficultés: par exemple, le nombre de résultats donnés par le moteur de recherche est influencé par la polysémie de certains emprunts (finissage), le système de déclinaison des mots n'est pas pris en compte dans son intégralité par le moteur de recherche.

Nous espérons que, par l'intermédiaire de ce travail, notre contribution permettra de faire avancer le projet Emprunts et équivalents néologiques.

Bibliographie

1. *Baugh, A. C. History of English Language / A. C. Baugh, T. Cable. – 3rd ed. – Englewood Cliffs, N.J. : Prentice Hall, 1978.*
2. *Béchade, H. D. Phonétique et morphologie de français moderne et contemporain / H. D. Béchade. – Paris : Presse Universitaire de France, 1992.*
3. *Bloomfield, L. Language [1922] / L. Bloomfield. – Chicago : University of Chicago Press, 1984.*
4. *Chadelat, J.-M. Valeurs et fonctions des mots français en anglais à l'époque contemporaine / J.-M. Chadelat. – Paris ; Montréal : L'Harmattan, 2000.*

5. *Deroy, L. L'emprunt linguistique / L. Deroy.* – Paris : Les Belles Lettres, 1956.
6. *Gilbert, P. Le néologisme en français contemporain / P. Gilbert // Le français dans le monde.* – 1973. – N 94. – Pp. 11–15.
7. *Guilbert, L. La créativité lexicale / L. Guilbert.* – Paris : Larousse, 1975.
8. *Par monts et par vaux. Itinéraires linguistiques et grammaticaux. Mélanges de linguistique offerts au Professeur Martin Riegel pour son 60^e anniversaire par ses collègues et amis / P. Buridant, G. Kleiber, J.-C. Pellat (éds).* – Leuven : Peeters, 2001.
9. *Rey, A. Essai de définition du concept de néologisme / A. Rey // Actes du colloque international de terminologie 1974.* – Québec, 1975. – Pp. 9–28.
10. *Sapir, E. Language : An Introduction to the Study of Speech / E. Sapir.* – Oxford : Oxford University Press, 1921.
11. *Thinking English Grammar : to Honour Xavier Dekeyser / G. A. J. Tops, B. Devriendt, S. Geukens (eds.).* – Leuven : Peeters, 1999.